

Regards croisés pour penser autrement le handicap

La collection « Connaissances de la diversité » a pour ambition de « replacer le handicap dans l'ordinaire de la condition humaine ». Entretien avec son fondateur et directeur, Charles Gardou, anthropologue, professeur à l'université Lumière Lyon 2.

Pourquoi avoir conçu cette collection « Connaissances de la diversité » ?

En effet, j'en ai pris l'initiative en 1995, soutenu par la confiance, jamais démentie, des éditions érès, où j'avais publié mon tout premier ouvrage en 1991 (*Handicaps, handicapés : le regard interrogé*). D'abord intitulée « Connaissances de l'éducation », cette collection est devenue « Connaissances de la diversité ». Elle rassemble près de 90 ouvrages, écrits par une variété d'auteurs : philosophes, anthropologues, sociologues, cliniciens et autres chercheurs ; formateurs ; acteurs de l'éducation, de la petite enfance ou du travail social ; soignants ; professionnels de l'art et de la culture mais également personnes en situation de handicap ou leurs proches. Elle vise résolument un savoir incarné, partagé, utile, qui entrecroise des connaissances issues de sources, expériences et contextes culturels divers. Par leur mise en dialogue, cette collection questionne les manières d'éduquer et de former ceux qui vivent le handicap au quotidien, de les accompagner et de les soigner, également au sens psychique du terme. Simultanément, elle tente d'identifier des leviers pour susciter des pratiques et des organisations inclusives, plus favorables à ceux qui ont des difficultés à vivre dans nos sociétés qui supportent mal l'imparfait et l'imprévisible.

C'est donc à partir d'une pluralité de points de vue qu'elle aborde les questions vives liées aux situations de handicap : autonomie et citoyenneté ; santé, éthique et déontologie ; vie psychique, affective, familiale et sexuelle ; éducation scolaire ; vie professionnelle ; art et culture ; sport et loisirs ; vie en situation de grande dépendance. De fait, le lectorat ne cesse de se diversifier. L'ambition est de replacer le handicap dans l'ordinaire de la condition humaine.

Comment situez-vous le handicap psychique dans le champ du handicap ?

On ignore parfois l'importance des troubles psychiques dans notre pays, ce que la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a contribué à faire reconnaître (1). Dès lors, les acteurs de terrain, les responsables des politiques sociales et les chercheurs du champ du handicap ont été invités à reconsidérer leurs conceptions et leur action au regard de la problématique singulière de ces situations. La collection leur fait naturellement place. Je pense, entre autres, aux ouvrages qui font suite aux colloques annuels du Séminaire interuniversitaire international sur la clinique du handicap (SIICLHA) et à celui de Valérie Boucherat-Hue et coll, *Handicap psychique : questions vives*.

Quel est l'apport de l'anthropologie dans ce champ ?

L'anthropologie, au service d'une intelligence du divers et des formes d'altérité, aide à penser autrement le handicap, qui excède de toutes parts un état biopsychologique particulier ou une situation individuelle, pour concerner les différentes facettes de la vie d'un groupe humain. Elle implique un décentrement par rapport à ce qui nous est familier et se recouvre de l'illusion du « normal ». Elle appelle à analyser les racines des représentations collectives ainsi que les attitudes, comportements et pratiques qu'elles induisent. Complémentairement à l'approche clinique, l'anthropologie souligne que le handicap n'est jamais une situation exclusivement individuelle. C'est une expérience qui façonne la vie d'une personne et un « événement » à dimension collective, aux résonances complexes sur l'environnement

et le social. Cette situation est modelée par le contexte et les manières, diverses selon les époques et les cultures, de la considérer.

Quels sont les derniers ouvrages publiés ?

Je m'en tiendrai aux 5 derniers, qui sont le reflet fidèle de la collection et de sa mosaïque de thématiques et d'auteurs. Sans oublier les nombreux autres qui les précèdent ou sont en préparation, je citerai :

- sur le versant de la citoyenneté et de la participation sociale, *La société inclusive, jusqu'où aller ?* de Pierre Suc-Mella, haut-fonctionnaire au Conseil départemental de la Haute-Garonne et professeur associé à Sciences Po-Toulouse ;
- dans le domaine de l'art et de la culture, *Présence du handicap dans le spectacle vivant*, d'Olivier Couder, psychologue et comédien, pionnier mêlant théâtre et handicap ;
- dans le champ de l'éducation, *L'École inclusive, entre idéalisme et réalité* de Sylviane Corbion, professeure des écoles et enseignante spécialisée ;
- sur le vécu et la place du handicap dans la société, *La condition handicapée* de Henri-Jacques Stiker, anthropologue et historien ;
- enfin, en matière de supports pratiques à l'usage des parents et des professionnels, *Handicaps, les chemins de l'autonomie. Manuel de pédagogie développementale* de Gloria Laxer, chercheuse, formatrice, spécialiste de l'autisme.

1 – La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 introduit et reconnaît, pour la première fois, les troubles psychiques parmi les causes de handicap.



Charles **Gardou**
et des spécialistes de 24 disciplines

Handicap,
une
encyclopédie
des **savoirs**

Des obscurantismes à de
Nouvelles Lumières

érès